



Prime à la casse : plus que cinq jours !



Marc Ollivier

Si votre voiture a plus de huit ans, c'est encore le moment de foncer chez votre concessionnaire pour la remplacer par une neuve, bénéficiant de la prime à la casse - 500€ - qui prend fin le 31 décembre

à minuit. Une prime souvent multipliée par les constructeurs. Résultat : les prix fondent comme neige au soleil. Et certains modèles neufs se vendent pour moins de 6 000 €.

Page 5

Dick et Peyron à l'assaut des océans

À peine rentré de la Route du Rhum, le skipper lorientais Jean-Pierre Dick enchaîne sur un tour du monde sans escale, la Barcelona World Race, qu'il a déjà remportée en 2007. Il sera secondé par un équipier de renom : Loïck Peyron. Départ vendredi à 13 h.

Page 7



Yvan Zedda

Otages français du Sahel : l'inquiétude des familles

Page 4

Smic, fisc, santé... Ce qui change en 2011

Page 4

Morbihan

Gourin. - Un piéton fauché par une voiture

Page 6

Monteneuf. - Une maison détruite par un incendie

Page 6

Médicaments : la piste camerounaise

Soigner les pathologies les plus fréquentes d'Afrique subsaharienne au moindre coût. Tel est l'objectif de la Compagnie industrielle pharmaceutique (Cinpharm) qui fabrique des médicaments génériques, au Cameroun, selon les normes internationales.

Page 2



Étienne Tassé

2010 en France : un œil dans le rétro

La fin de la retraite à 60 ans, le feuilleton Bettencourt, les expulsions contestées de Roms, la Vendée et la Charente-Maritime meurtries par la tempête Xynthia, le fiasco des Bleus en Afrique du Sud... Coup de projecteur sur les principaux événements de 2010.

Page 3



Iranien et libre danseur à Paris

Dans son pays, danser est un péché et s'opposer au régime expose à la répression. À 23 ans, Afshin Ghaffarian a fui l'Iran pour exercer son art en toute liberté. Réfugié à Paris, le jeune chorégraphe se reconstruit une vie, loin des siens, mais vouée à la danse.

En dernière page



Daniel Fouray

Éditorial

par Jeanne Emmanuelle Hutin

Liberté religieuse

Aujourd'hui, dans le monde, de nombreux massacres sont commis pour des motifs religieux. C'est ainsi que, le 29 mai, au Pakistan, plus de cent musulmans Amhadi ont été massacrés au prétexte qu'ils n'étaient pas de « bons musulmans » ! En octobre, les talibans assassinaient une grande personnalité de l'Islam : Mohamad Farooq Khan était reconnu par tous comme un homme de dialogue.

Cet automne, pour la première fois, un tribunal pakistanais s'est appuyé sur la loi anti-blasphème pour condamner à mort une catholique, Asia Bibi. Vraisemblablement victime d'une cabale populaire et des superstitions locales, cette femme de 40 ans, mère de deux enfants, attend au fond d'une prison. Il ne lui reste plus que l'espoir d'une grâce présidentielle.

En Irak, cet automne, lors des fêtes de la Toussaint, quarante-quatre personnes ont été assassinées dans la cathédrale de Bagdad. Peu avant Noël, en Inde, les chrétiens de l'État d'Orissa, menacés par des extrémistes hindouistes, demandaient aux autorités de les protéger. Pendant les fêtes de Noël, la violence s'est déchaînée contre les chrétiens : au Pakistan comme au Nigéria, des

dizaines de personnes ont été tuées à cause de leur foi.

Il est inquiétant de constater que la haine religieuse monte dans le monde. En Orient, en Afrique, en Asie... Elle gagne même des pays jusqu'alors épargnés et touche différentes religions. Si les chrétiens sont la cible d'odieux attentats, en particulier lors des fêtes religieuses, les musulmans sont, eux aussi, victimes de cette intolérance.

Un rempart contre la haine

De nombreux attentats sont revendiqués par des mouvements brandissant une conception totalitaire de l'Islam. Leur rêve d'imposer à tous une seule foi et une loi unique est critiqué par les musulmans eux-mêmes.

Mais ces mouvements manipulent l'inculture, les superstitions et la misère des foules. Ils attisent la haine religieuse en s'appuyant, par exemple, sur les lois anti-blasphème. Les autorités politiques qui les promulguent portent une lourde responsabilité.

Ces tristes événements montrent à quel point il serait irresponsable de laisser libre cours à l'intolérance religieuse. Elle est le tremplin des fanatismes qui ont en commun la volonté d'asservir l'homme. Il serait

dangereux de se taire par lâcheté et de faciliter la tâche de ceux qui revendiquent aujourd'hui la « **pureté religieuse** » comme d'autres revendiquaient, hier, la « **pureté de la race** ».

Alors, quand Benoît XVI demande la protection des chrétiens dans certains pays et le respect général de la liberté religieuse, c'est d'une grave et urgente actualité. Dans son message de Noël, le pape a parlé en tant que chef d'État du Vatican. Notamment, lorsqu'il a appelé « **les responsables des nations à une solidarité active** » envers les chrétiens persécutés d'Irak et d'Orient... Et lorsqu'il a invité « **les responsables politiques et religieux à s'engager pour le plein respect de la liberté religieuse** ».

Il est urgent de se mobiliser contre la haine religieuse. Les Nations unies comme l'Union européenne ont un rôle à jouer pour arrêter le tsunami de l'intolérance. Elles doivent avoir le courage de promouvoir le respect de la liberté de conscience et de la liberté religieuse, et celui de dénoncer vigoureusement les lois anti-blasphème. Comme le rappelait l'archevêque d'Alger, Mgr Ghaleb Bader, la nuit de Noël, « **la religion, le rapport de l'homme à Dieu, ne peut jamais justifier (...) un acte de violence** ».

7^e CONCOURS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

Créer

DU 10 FÉVRIER AU 20 AVRIL 2011

80 000€ DE DOTATION*

*OBJECTIF DE DOTATION COMPRENANT CONCOURS FINANCIERS ET PRESTATIONS EN NATURE

ORGANISÉ PAR :

AVEC LE CONCOURS DE :

02 96 76 63 63

www.concourscreer.com

0358 - 2712 - 0 80 €

3 782035 800806